



VILLE DE MORLAIX

# PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Version finale

Département : FINISTERE

Commune : Ville de MORLAIX

X  Projet communal

Nom du maire : Madame Agnès LE BRUN, conseillère générale du Finistère

Elu référent du projet de réussite éducative : Madame Agnès LE BRUN

Structure juridique support du programme « réussite éducative » :  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président du Conseil d'Administration : Madame Agnès LE BRUN, maire de Morlaix

Tel : 02.98.63.10.11 Fax : 02.98.63.27.78 E-mail : a.lebrun@villedemorlaix.org

# SOMMAIRE

<b>Présentation du Dispositif de Réussite Educative</b>	p.3
<b>I. DOSSIER DE CANDIDATURE</b>	p.4
- Contrats, dispositifs, structures existants sur le territoire concerné	p.5
- Etablissements scolaires sur le territoire concerné	p.6
- Autres structures	p.6
- Territoire concerné par le Projet de Réussite Educative	p.7
- Eléments de diagnostic sur le territoire	p.7
- Priorités qui se dégagent du diagnostic partagé	p.8
- Institutions, structures et services qui sont impliqués dans le projet	p.9
- Associations impliquées dans le Projet de Réussite Educative	p.10
- Associations et structures mobilisables	p.10
- Objectifs prioritaires du projet	p.11
- Modalités d'identification des enfants et adolescents	p.12
- Modalités d'intervention du Dispositif de Réussite Educative	p.13
- Lieu ou cadre dans lequel seront réalisées les interventions	p.17
- Public identifié	p.17
- Evaluation du projet	p.18
- Administration, gestion et coordination du Dispositif de Réussite Educative	p.19
- Budget prévisionnel	p.20
- Cofinancements mobilisés	p.21
- Financement sollicité au titre du plan de cohésion sociale	p.21
<b>II. PROGRAMME D' ACTIONS</b>	p.22
- Coordination du Dispositif de Réussite Educative	p.24
- Elaboration, entretien et évaluation du cadre de fonctionnement du Dispositif de Réussite Educative / Formation et mobilisation des partenaires locaux	p.26
- Accompagnement à la scolarité	p.28
- Accès aux espaces de loisirs, culturels et sportifs	p.30
- Soutien à la parentalité et échange entre les générations	p.32
- Bien-être, estime de soi et accès aux soins	p.34
- Bénévoles et professionnels : formation, échange de savoirs et de pratiques	p.36
<b>III. ANNEXES</b>	p.38

# REUSSITE EDUCATIVE

## PRESENTATION

Le Dispositif Réussite Educative vise l'accompagnement des enfants et des adolescents (de 2 à 16 ans) en situation de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

La mise en œuvre d'un projet de réussite éducative a vocation à prévenir les situations de rupture sociale ou scolaire en agissant sur l'environnement éducatif (loisirs culturels et sportifs, éducation artistique, citoyenneté...).

En outre, ce projet prend en compte des difficultés particulières afin d'y apporter des réponses personnalisées.

Enfin, l'ensemble du dispositif devrait permettre aux enfants et aux jeunes les plus démunis de bénéficier d'un environnement propice à leur épanouissement.

**PROJET**

**DE**

**REUSSITE EDUCATIVE**

---

***Contrats, dispositifs, structures existants sur le territoire concerné par le **Projet de Réussite Educative** :***

- x Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)
- x Consultations Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) / Centres Médico-Pédagogiques (CMP)
- x Projet Educatif Local (PEL)
  - Contrat Educatif Local (CEL)
  - Contrat Temps Libre (CTL)
  - Contrat Enfance
- x Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- x Ville Vie Vacances
- x Atelier Santé Ville (ASV)
- x Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- x Dispositif(s) relais (Collèges)

Autre(s) : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)

---

## ***Etablissements scolaires sur le territoire concerné :***

- **Ecoles maternelles**  
Nombre d'établissements : public : **9**                      privé : **5**  
Nombre d'élèves : public : **411**                      privé : **260**
  
- **Ecoles élémentaires**  
Nombre d'établissements : public : **7**                      privé : **4**  
Nombre d'élèves : public : **540**                      privé : **434**
  
- **Collèges**  
Nombre d'établissements : public : **2**                      privé : **4**  
Nombre d'élèves : public : **777**                      privé : **823**
  
- **Lycées d'enseignement général et technologique**  
Nombre d'établissements : public : **1**                      privé : **1**  
Nombre d'élèves : public : **1278**                      privé : **436**
  
- **Lycées professionnels**  
Nombre d'établissements : public : **1**                      privé : **1**  
Nombre d'élèves : public : **430**                      privé : **466**
  
- **Internats**  
Nombre de structures : public : **2**                      privé : **2**  
Nombre de places : public : **563**                      privé : **165**

---

## ***Autres structures :***

- 3 Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques Massé Trévidy (ITEP)
  - Foyer Gambetta - Morlaix
  - Foyer Ploujean - Morlaix
  - L'Ancrage – Ploujean
  
- Collège Tanguy Prigent à Saint-Martin des Champs
  
- Ecole Primaire du Véléry
  
- 3 Instituts Médico-Educatifs (IME)
  - IME – Ar Brug - Saint Martin des Champs
  - IME – Trévidy - Plouigneau
  - IME – Véléry - Plourin les Morlaix
  
- Le Foyer Départemental de l'Enfance La Garenne - Saint Martin des Champs
  
- L'Unité Educative de la Baie de Morlaix – Don Bosco – La Madeleine

Observation : Ces structures sont également considérées car elles accueillent des enfants susceptibles de bénéficier du Dispositif de Réussite Educative en raison de leur domiciliation dans la zone

concernée.

---

## ***Territoires concernés par le Projet de Réussite Educative :***

Les quartiers concernés par le programme de réussite éducative sont :

- Le Centre Ville élargi (IRIS Centre Ville ; IRIS Porsmeur - Pors an Trez – Kernéguès),
- Le Plateau Nord-Est (IRIS la Vierge Noire ; la Boissière ; la Madeleine)

*(Carte de situation en annexe)*

---

## ***Eléments de diagnostic sur le territoire concerné par le Projet de Réussite Educative :***

Ils sont issus des études suivantes :

- le Diagnostic Cabinet Fors Recherche Sociale *(en annexe, la note synthétique)*
- l'Évaluation du Centre Social Carré d'As *(extraits en annexe : les principales caractéristiques du territoire)*
- l'Analyse des besoins sociaux par le Cabinet Fors (CCAS du Pôle Urbain)
- les Indicateurs Education Nationale *(en annexe)*
  - Courrier établissements scolaires + fiche type statistiques
  - Indicateurs Collèges Publics
- le Bilan d'une première année de fonctionnement de la tarification dégressive du Centre de Loisirs La Récré (IRIS Centre Ville et Porsmeur).

---

## ***Priorités qui se dégagent du diagnostic partagé :***

(extraits des axes opérationnels du Contrat Urbain de Cohésion Sociale)

- A.** Accompagner les enfants et leurs familles dans la construction de parcours éducatifs personnalisés en fonction des difficultés rencontrées en complémentarité avec les institutions et dispositifs existants
- Inscrire le Programme de Réussite Educative, articulé autant que de besoin avec le Programme Personnalisé de Réussite Educative de l'Education Nationale, comme un axe d'intervention complémentaire du Projet Educatif Local de la Ville de Morlaix
  - Constitution d'une équipe de réussite éducative autour de professionnels issus de chaque institution concernée par le dispositif (équipements socioculturels et éducatifs, établissements scolaires et organismes opérant sur les territoires retenus, réseaux de professionnels éducatifs, sociaux et médicaux, y compris libéraux)
- B.** Promouvoir l'éducation partagée : veille sur les conditions à réunir pour construire un environnement éducatif favorisant l'épanouissement et le bien-être de l'enfant et des familles
- C.** Dynamiser la vie de quartier avec les habitants au cœur du projet, en développant la mixité sociale
- D.** Contribuer à la formation des habitants, à leur information, pour accéder aux savoirs, à la connaissance (éducation populaire) afin de susciter l'engagement citoyen et l'épanouissement personnel
- E.** Renforcer la dynamique des réseaux de partenaires et la culture de la co-éducation

---

## ***Institutions, structures et services qui sont impliqués dans le Projet de Réussite Educative :***

- Etat :
  - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
  - Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
  - Education Nationale
  - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
  - Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
  - Service d'Action Educative (SAE)
- Ville de Morlaix :
  - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
  - Service Enseignement
  - Service Jeunesse
  - Service des Sports
  - Pôle Petite Enfance
  - Coordination du Projet Educatif Local
  - Médiathèque « Les Ailes du temps »
  - Musée des Jacobins
  - Théâtre du Pays de Morlaix
- Morlaix Communauté :
  - Politique de la Ville
  - Coordination Jeunesse
  - Atelier Santé Ville (ASV)
- Conseil Général du Finistère :
  - Services Médico-Sociaux et Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Territoire d'Action Sociale
- Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère
- Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC)
- Les bailleurs sociaux :
  - Habitat 29, OPAC Départemental
  - Aiguillon Construction(en cours de négociation : HLM Les Foyers et Armorique Habitat)

---

## ***Associations impliquées dans le projet :***

- Réseaux collectifs
  - Parentel
  - Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
- Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)
  - la Récré
  - la Ferme des enfants
  - Morlaix Animation Jeunesse (MAJ)
- Centres d'animation socioculturelle
  - la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)
- Centres sociaux
  - Carré d'As
  - Ti an Oll
- Associations sportives
  - l'Office Municipal des Sports (OMS)
  - les associations sportives du territoire
- Associations de parents d'élèves
  - l'Association des Parents d'Elèves (APE)
  - l'Association des Parents d'élèves de l'enseignement Libre (APL)
- Association de soutien scolaire
  - Coup de Pouce

---

## ***Associations et structures mobilisables :***

- le Conseil de Développement du pays de Morlaix
- l'Îlot Parents, association de parents petite enfance
- le Patio, centre d'initiation aux arts
- le Théâtre de la Corniche, compagnie théâtrale
- le Théâtre de l'Entresort, compagnie théâtrale
- les Moyens du Bord, plate-forme pour les arts visuels
- l'Atelier Garajo, association Anim'arts
- la Salamandre, cinéma d'art et essai
- le réseau du Défi Morlaisien (prévention des consommations excessives d'alcool)
- l'Astrolabe, prévention des addictologies
- le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- le RESAM (Réseau d'Echanges de Services aux Associations du pays de Morlaix)
- le Point Information Jeunesse (PIJ)
- l'Espace du Roudour, équipement culturel
- l'Association de Soutien aux Adultes en Difficulté (ASAD)



---

## ***Objectifs prioritaires du projet :***

A ce jour, cinq axes se dégagent :

➤ **L'accompagnement à la scolarité :**

- Renforcer les initiatives déjà engagées (écoles primaires)
- Généraliser le réseau d'intervention à l'ensemble des établissements et territoires concernés en y associant les parents

➤ **L'accès aux espaces de loisirs, culturels et sportifs**

- Développer la sensibilisation des structures d'accueil à l'ouverture aux publics en difficulté
- Inciter les structures d'accueil à engager une démarche en direction des publics sur leur lieu de vie
- Limiter les freins psychologiques et financiers et favoriser l'accès de ces espaces aux publics les plus démunis

➤ **Le soutien à la parentalité et les échanges entre les générations**

- Rassurer et valoriser les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants
- Mobiliser enfants et parents inscrits dans le Dispositif de Réussite Educative sur des programmes partagés (sorties familiales, fêtes de quartier...) en assurant la mixité sociale
- Permettre l'expression individuelle des adultes sur leur problématique parentale (groupes de paroles, Points Ecoute Parents, médiation familiale)
- Favoriser la transmission des valeurs éducatives

➤ **Le bien-être, l'estime de soi et l'accès aux soins**

- Rassurer et valoriser les publics concernés sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes (ateliers de soin, look, accès à la santé, accompagnement individuel...)

➤ **Bénévoles et professionnels : formation, échange de savoirs et de pratiques**

- Conforter les bénévoles dans leur action citoyenne (ateliers d'échange de pratiques, apport théorique et pédagogique...) pour venir en aide aux publics les plus en difficulté
- Favoriser le débat public sur les questions éducatives
- Mettre en œuvre des modules de formation des acteurs professionnels et bénévoles sur l'accompagnement individuel, la connaissance des institutions dédiées à l'enfance et leurs champs de compétences et des thématiques éducatives
- Initier des formations partenariales pour l'élaboration de propositions nouvelles en veillant à la complémentarité des missions respectives des acteurs locaux

---

## ***Modalités d'identification des enfants et des adolescents***

Rien ne peut et ne doit être entrepris sans que les parents soient tout comme l'enfant parties prenantes du projet.

Le Dispositif de Réussite Educative peut être saisi :

- soit directement par les parents qui sollicitent un accompagnement pour leurs enfants,
- soit par des professionnels dans le cadre de leurs institutions :
  - dans le champ scolaire :  
enseignants, personnel médico-social, responsables d'établissements
  - dans le champ sanitaire, social et éducatif :  
le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS),  
le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP),  
la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),  
les Instituts Médico-Educatifs (IME),  
le Service d'Action Educative (SAE)...
  - dans le champ socioculturel et sportif :  
responsables professionnels ou bénévoles des associations ou structures locales
- soit par les bailleurs sociaux.

*Les modalités précises d'entrée des enfants dans le dispositif seront définies par le groupe projet.*

L'entrée dans le dispositif peut relever de six motifs :

- situation de rupture avérée ou susceptible de se profiler quand l'enfant met en difficulté les adultes,
- situation nécessitant une intervention plus adaptée, en complément des dispositifs de droit commun pour un suivi complémentaire de l'enfant ou de la famille,
- situation mettant en évidence des freins (financiers, culturels, psychologiques, médicaux) à l'épanouissement de l'enfant ou de sa famille, et nécessitant des aides complémentaires aux dispositifs déjà mobilisés,
- situation de difficulté demandant un soutien et/ou un accompagnement individuel et momentané (orientation, changement d'établissement, autonomie..),
- situation relevant d'une intervention préventive précoce afin d'éviter la dégradation des relations de l'enfant ou du jeune avec sa famille et son environnement,
- situation nécessitant un accompagnement spécifique y compris dans le domaine de la santé.

---

## ***Modalités d'intervention du Dispositif de Réussite Educative***

Le programme de réussite éducative s'appuie dans son fonctionnement opérationnel sur :

### ➤ **Le Centre Communal d'Action Sociale de Morlaix, structure juridique support**

Le Conseil d'Administration du CCAS, gestionnaire administratif et financier du DRE à Morlaix, est composé comme suit :

- le Maire, Président
- six représentants du Conseil Municipal
- cinq représentants des Associations

A ce jour, une place reste vacante, elle pourrait être dévolue à un représentant du domaine éducatif. Un représentant de l'Etat est invité à titre consultatif sur les questions relatives au DRE.

### ➤ **Le Groupe Projet de Réussite Educative**

A Morlaix, il se compose comme suit :

#### **Pour la Ville de Morlaix**

- le Maire ou son représentant
- le Coordonnateur Jeunesse, responsable du Projet Educatif Local (PEL)
- la Coordinatrice Petite Enfance
- la Coordinatrice du Programme de Réussite Educative

#### **Pour le Centre Communal d'Action Sociale de Morlaix**

- le Directeur ou son représentant

#### **Pour Morlaix Communauté**

- le Président ou son représentant
- la Coordinatrice Jeunesse
- le Chef de projet Politique de la Ville
- la Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville

#### **Pour le Conseil Général du Finistère**

- le Président ou son représentant
- le Responsable du Territoire d'Action Sociale
- la Responsable de l'équipe d'Action Sociale Morlaix-Trégor

#### **Pour l'Education Nationale**

- l'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- la Conseillère Pédagogique
- la Directrice du Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- la Principale du Collège Mendès-France

#### **Pour la Direction Diocésaine de l'Enseignement Privé**

- le délégué du Directeur
- un enseignant de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)

#### **Pour l'Etat**

- le représentant de l'Etat désigné par le Préfet, le Délégué Territorial de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE)

- le représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
- le représentant de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- le représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

#### **Pour la Caisse des Allocations Familiales du Nord-Finistère**

- la Présidente ou son représentant
- le Responsable du territoire

#### **Pour les Parents d'Elèves**

- trois responsables désignés

#### **Ses missions :**

- Construire un diagnostic partagé et définir les modalités d'action
- Créer les outils de travail (dossier enfants-familles, fiche d'instruction aux opérateurs, fiche d'évaluation, document d'information des professionnels...)
- Elaborer les orientations de la Charte de Déontologie
- Définir les modalités d'accès au dispositif

A terme, une fois les procédures mises en place et les opérateurs informés, ce groupe rejoint :

### ➤ **Le Groupe de Suivi DRE**

Il s'appuie sur le Comité Technique du Projet Educatif Local actuellement composé comme suit :

- trois élus de la Ville de Morlaix
- la Directrice Citoyenneté
- le Coordinateur Jeunesse, responsable du Projet Educatif Local
- la Coordinatrice Petite Enfance
- la Coordinatrice du Dispositif de Réussite Educative
- le Responsable du Service des Sports
- le Responsable du Service de l'Enseignement
- le Médiateur culturel du Musée des Jacobins
- la Médiatrice culturelle de la Médiathèque « Les Ailes du temps »
- la Médiatrice du Théâtre du Pays de Morlaix
- un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)
- deux représentants de la Caisse des Allocations Familiales du Finistère
- un représentant du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)
- un représentant de l'Inspection de l'Education Nationale (IEN)
- la Coordinatrice Jeunesse de Morlaix Communauté
- un représentant des parents d'élèves
- deux représentants des centres sociaux
- trois représentants des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)
- un représentant de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Peut s'adjoindre aux travaux du Comité Technique du Projet Educatif Local, tout représentant de structure porteuse de projet d'action.

#### **Ses missions :**

- Veiller à l'articulation du dispositif DRE avec les actions du PEL et les autres contrats de droit commun
- Proposer le budget prévisionnel au Centre Communal d'Action Sociale
- Soumettre l'ensemble des travaux du Dispositif de Réussite Educative (orientations, projets d'action et évaluations) aux instances du Contrat Urbain de Cohésion Sociale par le biais de la coordinatrice DRE
- Evaluer les résultats du dispositif et de son fonctionnement

NB : Le Comité Technique du PEL pour sa partie DRE est animé par la coordinatrice DRE. Le groupe ainsi constitué n'a pas de compétence dans les domaines qui relèvent de l'enfance en danger et de la prévention de la délinquance.

### ➤ **L'Equipe de Réussite Educative**

Une équipe opérationnelle est constituée pour étudier les parcours individuels de façon nominative. Elle est garante de la confidentialité des dossiers examinés.

#### **Sa composition :**

- la Coordinatrice du Dispositif de Réussite Educative
- un représentant de l'Education Nationale
- un représentant du Conseil Général
- un représentant de la Caisse des Allocations Familiales
- le Coordinateur Jeunesse, responsable du Projet Educatif Local
- la Coordinatrice Petite Enfance
- la Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville

#### **Ses missions :**

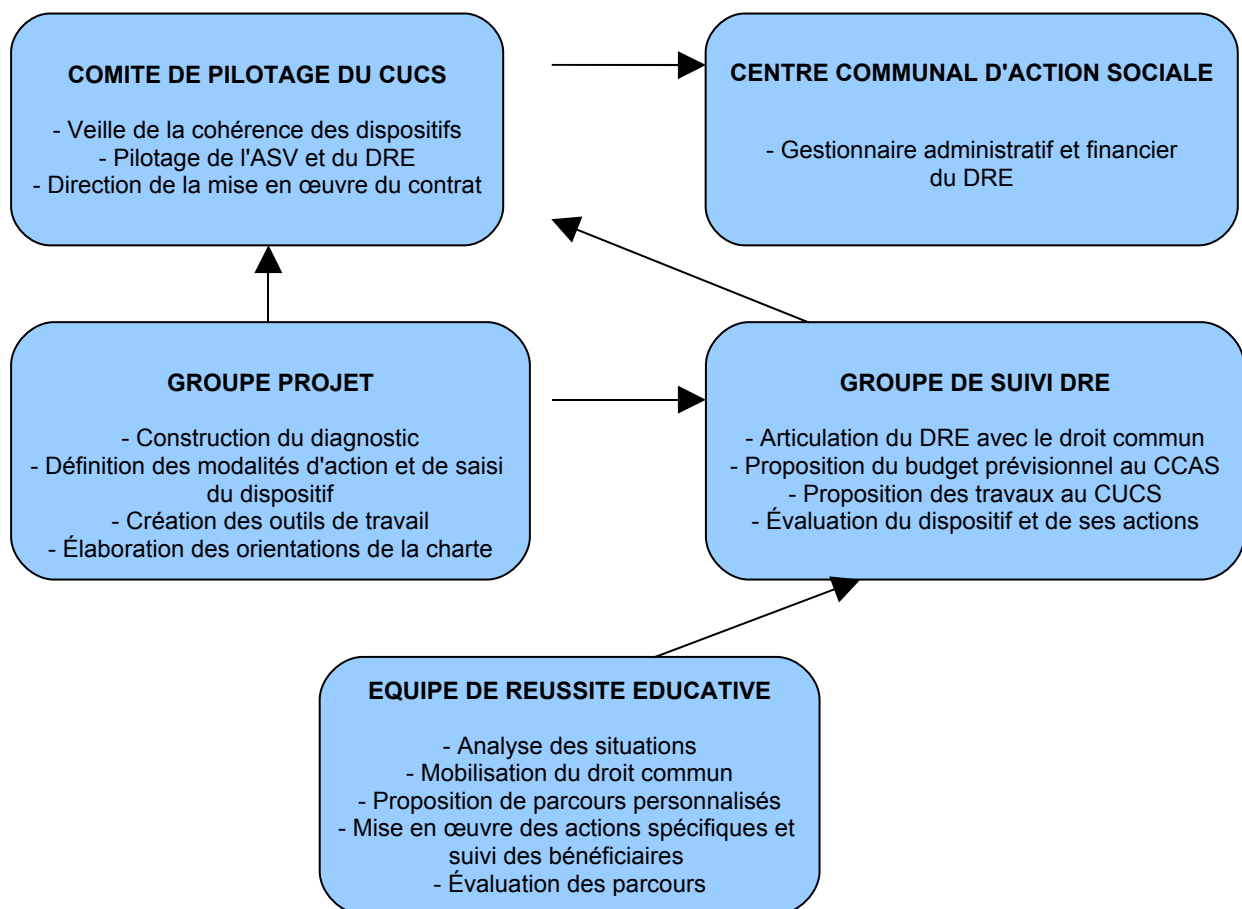
- Analyser les situations individuelles
- Vérifier la mobilisation du droit commun
- Proposer des parcours personnalisés
- Formaliser l'entrée dans le dispositif et se garantir de l'adhésion des familles
- Mettre en œuvre les actions spécifiques et suivre les bénéficiaires
- Evaluer les parcours individuels

### ➤ **le Comité de Pilotage du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**

#### **Ses missions :**

Le Comité de Pilotage est l'instance de décision politique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il en précise les orientations stratégiques.

- Il veille à la cohérence des dispositifs concourant à la cohésion sociale sur le territoire.
- Il pilote l'Atelier Santé Ville et le Dispositif de Réussite Educative.
- Il dirige la mise en œuvre du contrat y compris de l'Atelier Santé Ville et du Dispositif de Réussite Educative et en suit l'évaluation.
- Il prend connaissance de l'évolution du territoire et se l'approprie en tant qu'outil d'aide à la décision.
- Il mandate la conduite de projet et l'instance technique de sa mise en œuvre.
- Il délègue au Comité Opérationnel du CUCS la programmation annuelle des actions. Il arbitre si nécessaire leur financement.



---

## ***Lieu ou cadre dans lequel seront réalisées les interventions du Dispositif de Réussite Educative***

Ces actions seront mises en place au plus près du lieu de vie de l'enfant ou de l'adolescent concerné :

- Ecoles maternelles / élémentaires, collèges recevant des publics des territoires prioritaires
- Structures sociales, socio-éducatives, médicales, culturelles et sportives de proximité
- Domicile des familles

---

## ***Public identifié***

Il ressort de l'analyse des éléments transmis par les établissements scolaires (maternelles, primaires et collèges) que 17,3% des enfants présentent des signes de fragilité.

De cette analyse, il apparaît que 50 enfants de 2 à 6 ans, 100 de 6 à 11 ans, 100 de 11 à 16 ans pourraient être concernés par le Dispositif de Réussite Educative.

Les 250 enfants et jeunes recensés sont issus de 141 familles.

En l'état actuel du diagnostic, ces chiffres restent toutefois à pondérer.

Pour un suivi personnalisé de qualité, la proposition de prise en charge de 80 enfants et adolescents apparaît comme la jauge maximale à envisager actuellement.

---

## *Evaluation du projet*

Deux niveaux d'évaluation sont prévus :

➤ **L'évaluation des parcours de réussite éducative :**

- identification des besoins
- adhésion des publics aux propositions d'actions
- nombre d'enfants et de jeunes concernés et suivi qualitatif des parcours
- adaptation des opérateurs locaux en fonction des besoins individuels
- mesure des résultats obtenus en termes éducatifs

➤ **L'évaluation du fonctionnement du dispositif :**

- implication des acteurs locaux et impact sur les pratiques professionnelles
- efficacité du mode organisationnel, des outils et des procédures
- analyse des dysfonctionnements

Pour des raisons de confidentialité, les éléments d'évaluation transmis aux instances de pilotage du dispositif ne comporteront aucune information nominative ou susceptible de permettre l'identification des enfants et des adolescents concernés ainsi que de leurs familles.

Les modalités d'évaluation seront définies par le groupe projet.

Les indicateurs nationaux seront renseignés annuellement :

- Nombre d'enfants et d'adolescents concernés par le projet de réussite éducative (ensemble des actions) et répartition par âge, par sexe, et par niveau de scolarité (école maternelle, école élémentaire, collège...)
- Typologie des situations identifiées et prises en charge : la répartition des situations par domaine de difficultés (santé, social, scolaire, éducatif...).
- Nombre d'enfants et d'adolescents pris en charge (répartition par domaine de difficulté : santé, social, scolaire, éducatif...)
- Nombre de familles aidées dans le cadre du projet local de réussite éducative (répartition par domaine de difficulté : scolaire, éducatif, social, santé, culturel...)
- Evolution des performances scolaires (utilisation des résultats des évaluations de CE2 et 6<sup>e</sup>).  
Le Comité de pilotage du CUCS sera informé régulièrement de l'évolution des indicateurs locaux.

---

## ***Administration, gestion et coordination du Dispositif de Réussite Educative***

**Responsable** : Alain BERROU, coordinateur DRE

Téléphone : 02.98.63.10.10

Fax : 02.98.63.10.27

E-mail : dre@villedeMorlaix.org

### **Sa mission :**

Le poste de coordination de la réussite éducative se situe entre les situations de terrain et les dispositifs d'intervention, aux différents stades de la mise en œuvre du programme : évaluation des besoins, diagnostic, identification et orientation des publics, mise en place, suivi et évaluation des actions.

Les fonctions de ce poste comportent à la fois des tâches d'animation et de coordination du dispositif général, qui mettent en œuvre des qualités d'organisation et de relation.

Le coordinateur a en charge :

- l'approfondissement du diagnostic, de façon partagée,
- la constitution de l'équipe de réussite éducative,
- la rédaction du projet de Réussite Educative à partir de ce diagnostic, l'organisation et l'animation du Programme de Réussite Educative,
- l'animation des instances du Dispositif de Réussite Educative (groupe projet, comité technique du PEL dans son orientation DRE, équipe de réussite éducative),
- la collaboration aux travaux du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- la mise en œuvre des actions en veillant à leur cohérence avec les autres dispositifs d'action éducative, sanitaire et sociale, dans le respect de la charte de déontologie,
- la mobilisation, l'accompagnement et le renforcement du réseau d'acteurs (familles, établissements scolaires, structures éducatives, sociales, médicales, culturelles et sportives),
- le montage et le suivi des dossiers de demandes de subvention,
- l'accompagnement des actions subventionnées,
- la mise en place des moyens d'information et de communication du programme,
- l'évaluation des parcours individuels de réussite éducative
- l'évaluation régulière, de façon partenariale, du projet de Réussite Educative et la proposition d'adaptations.

### **Coordonnées :**

Monsieur le Président

Centre Communal d'Action Sociale

29 rue de Brest

29600 MORLAIX

---

## ***Budget prévisionnel 2007***

**Coût total : 66 050 euros**

- dont poste de coordonnateur : 23 000 euros
- dont ingénierie de projet : 15 750 euros
- dont actions : 27 300 euros

---

## ***Budget prévisionnel 2008***

**Coût total : 185 650 euros**

- dont poste de coordonnateur : 55 900 euros
- dont ingénierie de projet : 47 250 euros
- dont actions : 82 500 euros

---

## ***Budget prévisionnel 2009***

**Coût total : 188 850 euros**

- dont poste de coordonnateur : 56 600 euros
- dont ingénierie de projet : 47 250 euros
- dont actions : 85 000 euros

---

## ***Cofinancements mobilisés***

### **- Participation de la Ville de Morlaix :**

- 2007 : 16 700 euros
- 2008 : 44 600 euros
- 2009 : 45 000 euros

### **- Autres financements :**

- 2007 : 6 250 euros
- 2008 : 18 900 euros
- 2009 : 19 400 euros

---

## ***Financement sollicité au titre du plan de cohésion sociale***

- 2007 : 43 100 euros
- 2008 : 122 150 euros
- 2009 : 124 450 euros

### **Observation :**

Les coûts des actions ont été estimés sur une base 2008.

Ils sont proratisés sur quatre mois pour 2007 et majorés pour tenir compte de l'inflation pour l'année 2009.

Il n'y a pas d'augmentation de prévue pour l'ingénierie de projet.

---

## ***Avis du représentant de l'Etat***

Montant de la subvention sollicitée : .....

Date : .....

**PROGRAMME**

**DE**

**REUSSITE EDUCATIVE**

PROGRAMME D' ACTIONS

# SOMMAIRE

## **I. Coordination du Dispositif de Réussite Educative**

Fiche action n°1 : Coordination du Dispositif Réussite Educative p.24

## **II. Ingénierie de projet**

Fiche action n°2 : - Elaboration, entretien et évaluation du cadre de fonctionnement du  
Dispositif de Réussite Educative  
- Formation et mobilisation des partenaires locaux p.26

## **III. Axes opérationnels**

Fiche action n°3 : Accompagnement à la scolarité p.28

Fiche action n°4 : Accès aux espaces de loisirs, culturels et sportifs p.30

Fiche action n°5 : Soutien à la parentalité et échange entre les générations p.32

Fiche action n°6 : Bien-être, estime de soi et accès aux soins p.34

Fiche action n°7 : Bénévoles et professionnels : formation,  
échange de savoirs et de pratiques p.36

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

c  
A

x Action nouvelle  
Action reconduite  
Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°1

### **Coordination du Dispositif de Réussite Educative**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Tous domaines

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal  
Commune  
x|Infra communal  
Territoire en ZUS  
ZEP/ REP  
Autres

#### **Public visé :**

L'action consiste en la mise en place d'un poste de coordonnateur, équivalent temps plein, à compter du 1<sup>er</sup> août 2007.

Sa mission réside dans l'animation du dispositif et de ses instances sur les territoires prioritaires identifiés dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le Programme de Réussite Educative vise 80 enfants âgés de 2 à 16 ans et leurs familles.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

La fonction du coordonnateur est de :

- mobiliser les partenaires,
- identifier, assurer le suivi et évaluer les parcours individuels,
- animer les instances du Dispositif de Réussite Educative,
- assurer l'information et la communication du programme
- prendre en charge l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de projets (éducatif et financier).

#### **Objectifs visés :**

- Conforter la mise en réseau des intervenants locaux
- Faire vivre un projet partagé et les notions de co-éducation qui en découlent
- Assurer la prise en charge effective des jeunes et de leurs familles
- Assurer le suivi administratif et financier du dispositif
- Mettre en œuvre les orientations définies par le groupe projet
- Rendre lisible le projet par une information régulière des partenaires et des publics concernés

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Projet Educatif Local.

Le Coordonnateur DRE travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur PEL.

**Porteur de l'action :**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Responsable de l'action :**

Mme LEBRUN, président du CCAS

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Mobilisation des professionnels et qualité de leur participation
- Evolution quantitative et qualitative de la montée en charge des parcours
- Notoriété sur la ville de Morlaix du dispositif auprès des partenaires institutionnels et porteurs de projets
- Régularité des instances et complémentarité des programmes déjà existants
- La coordination DRE : une personne ressource identifiée ?

**Budget prévisionnel**

- **Coût global de l'action** : 135 500 euros pour 2007-2009

dont :

- poste de coordonnateur (brut + charge sociales)	79 500 €
- frais de fonctionnement	56 000 €

dont :

- frais d'annonce et publication	700 €
- secrétariat	32 000 €
- fournitures de bureau	4 900 €
- valorisation immobilière	8 800 €
- frais de gestion	6 000 €
- frais de mission	3 600 €

- *Participation de la Ville de Morlaix* : 56 000 euros

**- Montant de la subvention sollicitée :**

Pour l'année 2007 proratisée : 13 400 euros

Pour l'année 2008 : 32 700 euros

Pour l'année 2009 : 33 400 euros

*Montant global pour 2007-2009* : 79 500 euros

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

c	x Action nouvelle
A	Action reconduite
	Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°2

### **1) Elaboration, entretien et évaluation du cadre de fonctionnement du Dispositif de Réussite Educative**

### **2) Formation et mobilisation des partenaires locaux**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Tous domaines

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal  
Commune  
x|Infra communal  
Territoire en ZUS  
ZEP/ REP  
Autres

#### **Public visé :**

- 1) Elus et représentants institutionnels
- 2) Ensemble des intervenants professionnels et bénévoles œuvrant auprès des publics concernés

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

- 1)
  - Elaboration et activation collective des modalités pratiques et des procédures de fonctionnement du Programme de Réussite Educative
  - Ecriture partagée d'une Charte de Déontologie
  - Validation concertée des outils de repérage du public
  - Co-organisation des outils de vérification de la cohérence et de la complémentarité des programmes
  - Conduire et réaliser des outils d'évaluation du dispositif
- 2)
  - Animation de réunions d'information à destination des professionnels de terrain
  - Formation des intervenants sur les outils de repérage des publics visés
  - Création d'un bulletin d'information local
  - Participation individuelle ou collective à des événements départementaux et nationaux
  - Organisation d'un séminaire local de sensibilisation au dispositif

#### **Objectifs visés :**

- Alimenter les éléments du diagnostic initial
- Etablir un cadre éthique du Programme de Réussite Educative qui garantisse l'application du cadre législatif et les codes déontologiques
- Constituer l'équipe de réussite éducative
- Former ou conforter les équipes de réussite éducative dans la notion de co-éducation
- Faciliter un réel partenariat entre toutes les institutions par une co-construction des parcours de réussite éducative et un meilleur suivi personnalisé des enfants et de leurs familles

- Se donner les moyens d'une réelle implication de l'ensemble des acteurs
- Elaborer les outils d'évaluation du dispositif

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Projet Educatif Local.

**Porteur de l'action :**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Mutualisation des moyens humains au service de l'élaboration du projet
- Efficacité des outils de repérage des publics et réajustement le cas échéant
- Participation active aux différentes sessions de formation et d'information concernant le dispositif

**Budget prévisionnel**

- **Coût global de l'action :** 110 250 euros pour 2007-2009

- locations immobilières	2 300 €
- frais de gestion / portage administratif et financier	2 300 €
- mission réception	2 300 €
- réunions acteurs associatifs	11 000 €
- réunions acteurs institutionnels hors valorisation mises à disposition de personnels (intervenants extérieurs) pour 2007 et 2008	4 500 €
- formation des acteurs pour 2007 et 2008	2 500 €
- communication	11 600 €
- séminaire	16 000 €
- prestations et valorisation personnels extérieurs	54 250 €
- évaluation du dispositif, en 2009	3 500 €

- *Participation de la Ville de Morlaix :* 33 600 euros

**- Montant de la subvention sollicitée :**

Pour l'année 2007 proratisée : 10 950 euros

Pour l'année 2008 : 32 850 euros

Pour l'année 2009 : 32 850 euros

*Montant global pour 2007-2009 :* 76 650 euros

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

c  
A

x Action nouvelle  
Action reconduite  
Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°3

### **Accompagnement à la scolarité**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Champs éducatif, périscolaire et socioculturel

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal  
Commune  
x) Infra communal  
Territoire en ZUS  
ZEP/ REP  
Autres

#### **Public visé :**

45 élèves de l'école primaire au collège repérés par les différents acteurs du dispositif, notamment les équipes enseignantes, et pris en charge par des bénévoles et des étudiants.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

Le dispositif vise à l'accompagnement d'enfants et de jeunes présentant des difficultés scolaires liées à un environnement social complexe.

Ceci passe par :

- Le renforcement de l'action engagée par les bénévoles des associations d'accompagnement scolaire en direction des élèves des écoles primaires des quartiers prioritaires. Une attention particulière sera apportée aux sites scolaires sur lesquels les élèves présentent les signes de fragilité les plus avérés.
- La mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité pour les collégiens.
- L'orientation vers le dispositif des élèves par les équipes enseignantes des quartiers concernés.

La prise en charge des élèves par des bénévoles ou des étudiants se fait à raison de deux interventions par semaine sur des lieux de proximité (centres de loisirs, MJC, espaces culturels).

Des temps d'accueil post-scolaires sont ménagés. Des animations festives à caractère collectif (enfants, parents, enseignants, bénévoles) sont mises en place à des moments forts de l'année.

Des temps de formation pédagogique et méthodologique sont prévus à l'attention des intervenants.

Les enfants bénéficiaires du Dispositif de Réussite Educative pourront être pris en charge individuellement ou dans un cadre collectif.

Il s'agit également de repérer et d'accompagner les parents présentant des difficultés dans la maîtrise de la langue, et, de les orienter vers les services d'alphabétisation et les Ateliers de Savoirs Fondamentaux.

#### **Objectifs visés :**

- Redonner confiance à l'enfant ou au jeune sur ses capacités à apprendre, à être autonome dans l'organisation de son travail
- Apprendre, réapprendre les règles élémentaires de vie en collectivité (respect de soi-même et d'autrui, tolérance, acceptation de l'autre)
- Favoriser, développer l'éveil de l'élève à la sensibilité culturelle qui l'entoure
- Mobiliser l'action citoyenne au service des enfants en lien avec les équipes éducatives

professionnelles

- Débloquer des situations familiales (analphabétisme / illettrisme) limitant le soutien des parents à la scolarité de leur enfant

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et du Projet Educatif Local.

**Porteurs de l'action :**

Les associations d'accompagnement à la scolarité et associations de parents d'élèves des écoles primaires et collèges

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Nombre d'enfants et de jeunes suivis, d'intervenants mobilisés
- Assiduité des élèves
- Impact sur les comportements et les résultats scolaires
- Mobilisation et implication des parents
- Complémentarité avec les actions proposées par les équipements culturels et de loisirs de quartier

**Budget prévisionnel :**

- **Coût global de l'action :** 40 100 euros pour 2007-2009

Soit :

- Associations d'accompagnement scolaire : 35 400 euros
- Accompagnement illettrisme / analphabétisme : 4 700 euros

- *Participation de la Ville de Morlaix :* 2 700 euros

- *Autres financements :* 9 400 euros

- **Montant de la subvention sollicitée :**

Pour l'année 2007 proratisée : 3 900 euros

Pour l'année 2008 : 11 900 euros

Pour l'année 2009 : 12 200 euros

*Montant global pour 2007-2009 : 28 000 euros*

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

C  
A

x Action nouvelle  
Action reconduite  
Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°4

### **Accès aux espaces de loisirs, culturels et sportifs**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Champs périscolaire, socioculturel, éducatif, social et des loisirs

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal  
Commune  
x|Infra communal  
Territoire en ZUS  
ZEP/ REP  
Autres

#### **Public visé :**

30 enfants de 2 à 16 ans relevant du Dispositif de Réussite Educative et dont les revenus des familles ne permettent pas leur inscription aux activités de loisirs malgré la mise en œuvre des tarifs dégressifs calculés sur les quotients familiaux.

Les CLSH situés sur les quartiers prioritaires concentrent le nombre le plus important de familles aux revenus très modestes. L'accessibilité renforcée aux centres de loisirs entraîne une augmentation du nombre d'enfants.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

- La création d'un fonds destiné à la prise en charge des coûts d'inscription aux activités proposées
- Le renforcement des équipes d'animation des CLSH afin d'assurer un suivi individualisé des enfants bénéficiaires du dispositif
- La sensibilisation des équipes d'animation des centres de loisirs aux problématiques des familles en difficulté en favorisant les liens avec les partenaires sociaux (modules de formation)
- La formation des équipes d'animation à l'accueil individualisé et à la prise en charge des enfants en souffrance

#### **Objectifs visés :**

- Favoriser l'accès aux pratiques de loisirs, culturelles et artistiques
- Contribuer au bien-être physique et moral des enfants
- Permettre le développement de nouveaux apprentissages
- Agir sur le savoir-faire et la compétence des jeunes et de leur famille en redonnant confiance aux enfants les plus fragilisés
- Accueillir de façon cohérente et adaptée les enfants pendant leur temps libre

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Projet Educatif Local, de Ville-Vie-Vacances (VVV), Loisirs Quotidiens des Jeunes (LQJ), Vacances Pour Tous (VPT)

**Porteurs de l'action :**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
Les centres de loisirs municipaux et associatifs  
Les associations sportives et culturelles

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Nombre d'enfants et de jeunes bénéficiaires du fonds mis en place et typologie des familles
- Impact sur les comportements
- Analyse du renforcement de la collaboration des CLSH avec les services sociaux

**Budget prévisionnel**

**- Coût global de l'action :** 73 200 euros pour 2007-2009

Soit :

- Fonds d'Aide à l'Accès aux Loisirs : 7 100 euros
- Renforcement des réseaux associatifs : 5 900 euros
- Formation : 7 100 euros

- *Participation de la Ville de Morlaix :* 7 100 euros

- *Autres financements :* 14 900 euros

**- Montant de la subvention sollicitée :**

Pour l'année 2007 proratisée : 7 200 euros

Pour l'année 2008 : 21 700 euros

Pour l'année 2009 : 22 300 euros

*Montant global pour 2007-2009 : 51 200 euros*

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

C

x Action nouvelle

A

Action reconduite

Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°5

### **Soutien à la parentalité et échange entre les générations**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Champs périscolaire, socioculturel, éducatif, social, culturel, loisirs et sportif

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal

Commune

x|Infra communal

Territoire en ZUS

ZEP/ REP

Autres

#### **Public visé :**

Les 80 enfants et jeunes des quartiers prioritaires, et leurs parents, et, particulièrement ceux rencontrant des difficultés dans leur fonction éducative.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

- La mise en place de programmes d'animation permettant l'inscription des parents et de leurs enfants relevant du Programme de Réussite Educative (sorties familiales de rupture avec l'environnement quotidien axées sur la découverte des ressources locales et des activités jugées parfois inaccessibles), et, susceptible d'enrichir les parcours individuels

La participation à des événements festifs intergénérationnels réunissant l'ensemble des habitants des quartiers et facilitant l'intégration des jeunes et de leurs familles dans le tissu local.

Le soutien au développement de programmes d'activités au plus près du lieu de résidence des publics identifiés afin de pouvoir y orienter les enfants pris en charge dans le cadre du dispositif.

- Le renforcement des lieux d'expression des familles et la création des conditions nécessaires à la prise de parole individuelle
- La mise en place d'outils de médiation

#### **Objectifs visés :**

- Conforter le rôle éducatif des parents
- Favoriser le lien entre les parents, les institutions et leurs professionnels
- Réinstaurer les notions de transmission et les valeurs éducatives familiales
- Faciliter la communication intergénérationnelle et les relations de bon voisinage
- Favoriser l'implication des familles dans la construction de projets de vie de quartier
- Sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle éducatif et de leur action dans l'éducation de leurs enfants
- Lutter contre l'isolement et la marginalisation, et, favoriser le lien social

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Projet Educatif Local, des Sorties Familiales et Prestations Animations Sociales de la Caisse des Allocations Familiales du Finistère, et du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

**Porteur de l'action :**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les structures et associations socioculturels

Les centres sociaux et les comités d'animation de quartier

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) / Parentel

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Adhésion quantitative des familles aux programmes proposés
- Typologie des familles concernées
- Evaluation des moyens mis en œuvre sur la participation des habitants
- Degré d'implication des familles, de l'information à la prise de décision
- Mobilisation des bénévoles et des professionnels autour d'animations concertées
- Valorisation de l'image des quartiers
- Impact sur l'engagement des parents dans le tissu associatif local
- Nombre d'enfants bénéficiaires du Programme de Réussite Educative

**Budget prévisionnel**

- **Coût global de l'action** : 41 300 euros pour 2007-2009

Soit :

- Sorties familiales : 23 600 euros
- Outils d'expression : 11 800 euros
- Evènements festifs : 5 900 euros

- *Participation de la Ville de Morlaix* : 2 700 euros

- *Autres financements* : 11 700 euros

- **Montant de la subvention sollicitée** :

Pour l'année 2007 proratisée : 3 800 euros

Pour l'année 2008 : 11 400 euros

Pour l'année 2009 : 11 700 euros

*Montant global pour 2007-2009* : 26 900 euros

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

C

x Action nouvelle

A

Action reconduite

Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°6

### **Bien-être, estime de soi et accès aux soins**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Champs sanitaire, social, éducatif et sportif

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal

Commune

x Infra communal

Territoire en ZUS

ZEP/ REP

Autres

#### **Public visé :**

30 enfants et jeunes identifiés comme présentant des difficultés d'ordre psychologique et médical et influant sur leur épanouissement éducatif.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

- Faciliter l'accès aux soins en lien avec l'Atelier Santé Ville et assurer l'accompagnement des publics  
Vérifier les disponibilités et l'adéquation des services existants et mettre en place, si nécessaire des protocoles d'évaluation et d'orientation entre les services concernés
- Favoriser la pratique de diverses activités d'expression (corporelle, sportive, de loisirs...)
- Identifier des besoins particuliers en matière de projets de promotion de la santé à relayer vers l'Atelier Santé Ville

#### **Objectifs visés :**

- Favoriser la prise de confiance en soi
- Permettre un égal accès aux soins
- Rompre les inhibitions et valoriser l'image que l'enfant peut avoir de lui-même
- Développer les compétences psychosociales
- Consolider la mise en réseau des professionnels pour un repérage précoce des problèmes de santé en lien avec l'Atelier Santé Ville
- Promouvoir les actions liées au rythme de vie (alimentation, sommeil...)

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, de l'Atelier Santé Ville.

#### **Porteur de l'action :**

Les services de santé de l'Education Nationale (en lien avec les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED))

Le Territoire d'Action Sociale du Conseil Général

Les Consultations Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)

Le Service de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

Le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
Les centres de loisirs, associations sportives et culturelles

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Efficience des moyens de repérage mis en action et nombre de situations accompagnées
- Effet sur la scolarité et le comportement en général
- Dénombrement et efficacité des séances collectives mises en place par les structures locales
- Bilan concerté et régulier avec la coordination Atelier Santé Ville

**Budget prévisionnel**

- **Coût global de l'action :** 30 800 euros pour 2007-2009

Soit :

- Participation aux projets de promotion de la santé : 14 200 euros
- Accès aux soins (prestations spécialisées) : 16 600 euros

- *Participation de la Ville de Morlaix :* 2 400 euros

- *Autres financements :* 7 100 euros

- **Montant de la subvention sollicitée :**

Pour l'année 2007 proratisée : 3 000 euros

Pour l'année 2008 : 9 000 euros

Pour l'année 2009 : 9 300 euros

*Montant global pour 2007-2009 :* 21 300 euros

## FICHE ACTION « Réussite Educative »

C  
A

x Action nouvelle  
Action reconduite  
Autre

Commune : Morlaix

FICHE ACTION n°7

### **Bénévoles et professionnels : formation, échange de savoirs et de pratiques**

Programme triennal

#### **Domaine ou champ concerné :**

Champs socioculturel, social, et éducatif

#### **Territoire(s) concerné(s) :**

Intercommunal  
Commune  
x|Infra communal  
Territoire en ZUS  
ZEP/ REP  
Autres

#### **Public visé :**

Parents et citoyens, bénévoles intervenant auprès des enfants et des jeunes concernés par le Dispositif de Réussite Educative.

Equipes pluridisciplinaires de professionnels œuvrant dans le champ éducatif.

#### **Nature et descriptif synthétique de l'action :**

- Mise en place de formations à destination des bénévoles : groupes d'échange et d'analyse des pratiques
- Initiation et soutien aux occasions de débat public sur les questions éducatives : droits de l'enfant, autorité, parentalité, citoyenneté...)
- Animation de modules de formation des acteurs professionnels et bénévoles
- Création d'un observatoire pour l'élaboration de propositions nouvelles, chartes et conventions de fonctionnement

#### **Objectifs visés :**

- Conforter les bénévoles dans leur action citoyenne et mobiliser de nouveaux intervenants pour accompagner les jeunes identifiés par le Dispositif de Réussite Educative
- Susciter le débat public sur des thématiques éducatives et la responsabilité des adultes sur la question
- Favoriser les interactions entre bénévoles et professionnels
- Doter les bénévoles d'outils méthodologiques adaptés aux situations rencontrées
- S'accorder collectivement sur le cadre de l'intervention professionnels-bénévoles

*L'action relève-t-elle d'un dispositif existant par ailleurs comme Veille éducative, CEL, CLAS, CE, REAAP, ASV ?*

Oui, du Projet Educatif Local (PEL) et du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

**Porteur de l'action :**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

**Responsable de l'action :**

M. Alain BERROU, Coordinateur du Programme de Réussite Educative

**Dispositif d'évaluation prévu et indicateurs retenus :**

- Production d'animations publiques co-organisées
- Emergence de propositions nouvelles adaptées aux situations observées
- Enrichissement quantitatif et qualitatif des équipes de bénévoles
- Mise en place concertée de nouveaux outils méthodologiques

### Budget prévisionnel

- **Coût global de l'action** : 9 400 euros pour 2007-2009

Soit :

- Formation : 4 700 euros
- Evènement public : 3 500 euros
- Publication de la charte : 1 200 euros

- *Participation de la Ville de Morlaix* : 1 800 euros

- *Autres financements* : 1 450 euros

- **Montant de la subvention** :

Pour l'année 2007 proratisée : 850 euros

Pour l'année 2008 : 2 600 euros

Pour l'année 2009 : 2 700 euros

*Montant global pour 2007-2009* : 6 150 euros

**DOCUMENTS**

**ANNEXES**

# SOMMAIRE

- La définition de la géographie prioritaire du CUCS
- La note synthétique du Diagnostic Cabinet Fors Recherche Sociale
- Les principales caractéristiques du territoire, extrait de l'Evaluation du Centre Social Carré d'As
- Les Indicateurs Education Nationale
  - Courrier établissements scolaires + fiche type statistiques
  - Indicateurs Collèges Publics
- Les trois délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- Budget des actions pour 2007
- Budget des actions pour 2008
- Budget des actions pour 2009
- Budget des actions pour 2007-2009